




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lycée professionnel
lycée des métiers
René Caillié



académie
Aix-Marseille

La Provisure
A
Madame, Monsieur
Parents d'élèves

Marseille, le 18 Septembre 2020

Objet : Elections des parents d'élèves au Conseil d'Administration
Référence : EG/VD



**Les élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le
Vendredi 09 Octobre 2020**

Madame, Monsieur,

**La proviseure
Evelyne GRAZI**

Service
administratif

Référence
EG/VD

Dossier suivi par
Valérie DANIEL
Téléphone
04 91 18 10 06
Fax
04 91 18 10 14
Mél.
ce.0130057s
@ac-aix-marseille.fr

173, Bd de St Loup
13011 MARSEILLE

La vie de la communauté éducative a besoin de la participation de tous pour pouvoir évoluer en tenant compte des points de vue de chacun.

Je vous engage donc vivement à être candidat à l'élection des **représentants des parents au Conseil d'Administration** (4 séances par an).

Dans cette instance, il ne s'agit pas d'intervenir pour résoudre des problèmes personnels, mais d'enrichir le débat concernant des prises de décisions pour l'ensemble des élèves.

Vous pouvez aussi être **représentant des parents aux conseils de classes** (2 titulaires et 2 suppléants), trois fois par année.

Il n'y a pas au lycée René CAILLIE de listes constituées. Quelques parents volontaires se portent candidats comme l'année dernière. A cet égard vous avez, pour ceux qui le désirent, la possibilité de vous réunir au lycée à la date et à l'heure de votre choix. Prière de m'en avertir auparavant. Si vous désirez candidater me contacter **avant le Jeudi 24 Septembre 2020** et notamment pendant la réunion Parents-Professeurs du 17 septembre, (pour les 3 PREPA METIERS, 1ères CAP et 2ndes BAC, 3PAPS).

Dès le 03 Octobre, nous aurons remis à votre enfant les listes électorales ainsi que le matériel de vote. Pensez à le lui réclamer.

Je sais pouvoir compter sur votre participation et je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

La Provisure
Evelyne GRAZI

